

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le projet de Budget Primitif du Bureau d'Habitat très Social pour l'année 1983.

Il s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 35 145 036,88 F.

TI - Balance générale (Fonctionnement et investissement)

Libellés	Prévisions
A - Dépenses réelles (D + E)	35 145 036,88
B : Dépenses ordinaires Totales	4 191 780,83
C : Prélèvement pour dépenses extraordinaires	336 121,36
D : Dépenses ordinaires réelles (B + C)	4 527 902,19
E : Dépenses extraordinaires	30 617 134,69
F - Recettes ordinaires réelles (I + J)	35 145 036,88
G : Recettes extraordinaires totales	30 281 013,33
H : Prélèvement sur recettes ordinaires	336 121,36
I : Recettes extraordinaires réelles (G + H)	30 617 134,69
J : Recettes ordinaires	4 527 902,19

Je mets la question aux voix.

SECTION DE FONCTIONNEMENT B.P. 1983

Article	Libellés	Propositions	Vote du Conseil Municipal
	Dépenses	4 527 902,19	
630	Charges locatives	546 920,00	
	Hyacinthe 73 920,00		
	Moufia I 154 538,00		
	Chaudron 124 347,00		
	Moufia II 194 115,00		
665-1	Frais actes notariés	1 872 000,00	
665-2	Frais gestion S.I.D.R.	280 500,00	
671	Intérêt de la dette	1 482 498,08	
831	Prélèvement pour section		
	Investissement	336 121,36	
6855	Provisions pour risques	9 862,75	
	Recettes	4 527 901,19	
714	Locations immobilisations	2 630 902,19	
7360	Subvention Mairie	1 897 000,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT BP 82

ARTICLE	LES ATTES	PROPOSITIONS	VOTE DU CONSEIL MUNI
		<u>Depenses</u>	2 000 000,00
232-0	Travaux construction	+ 1 200 000,00	
233-0	Travaux VRD	800 000,00	
		<u>Recettes</u>	2 000 000,00
1051-3	Subv. LBU Construction	532 000,00	
1051-2	Subv. LBU VRD	397 000,00	
16-1	Emprunt	822 070,00	
1053	F I R	248 930,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT BP 83

ARTICLE	JUJUBES	PROPOSITIONS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
		<u>Depenses</u>	6 722 000,00
232-0	Travaux Construction	5 270 000,00	
233-0	Travaux VRD	1 452 000,00	
		<u>Recettes</u>	6 722 000,00
1051-3	Subv. LBU Construction	3 462 800,00	
1051-2	Subv. LBU VRD	1 016 400,00	
1053	F I R	338 800,00	
16-1	Emprunt	1 904 000,00	

SECTION D' INVESTISSEMENT BP 83

ARTICLE	LES JAMALACS	PROPOSITIONS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	<u>Depenses</u>	2 440 000,00	
232-0	Travaux de construction	560 000,00	
233-0	Travaux de VRD	1 880 000,00	
	<u>Recettes</u>	2 240 000,00	
051-3	Subv. LBU Construction		
051-2	Subv. LBU VRD	1 038 000,00	
46-1	Emprunt	506 000,00	
053	F I R	696 000,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT BP 83

ARTIC	LES EVIS	PROPOSITIONS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
		<u>Depenses</u>	2 221 000,00
232-0	Travaux de construction	1 671 000,00	1 671 000,00
233-0	Travaux de construction VRD	550 000,00	550 000,00
		<u>Recettes</u>	2 221 000,00
1051-3	Subv. LBU construction	1 150 000,00	1 150 000,00
1051-2	Subv. LBU VRD	338 800,00	338 800,00
1053	F I R	110 000,00	110 000,00
16-1		622 200,00	622 200,00

SECTION D'INVESTISSEMENT BP 83

ARTICLE	LES POINCETIAS	PROPOSITIONS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
		Depenses	3 541 000,00
232-0	Travaux construction	2 941 000,00	
233-0		600 000,00	
		Recettes	3 541 000,00
1051-3	Subv. LBC construction	1 768 000,00	
1051-2	Subv. LBC VRD	338 000,00	
1053	Subv. FIR	110 000,00	
16	Emprunt	4 325 000,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT BP 83

ARTICLE	LES FIGUIERS	PROPOSITIONS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
		DEPENSES	
		1 324 400,00	
232-0	Travaux construction	404 400,00	
233-0	Travaux VRD	920 000,00	
		Recettes	
		1 324 400,00	
1051-3	Subv. LBU construction	309 650,00	
1051-2	Subv. VRD	181 178,00	
16-1	Emprunt	833 572,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT BP 83

ARTICLE	44 LTS DIFFUS	PROPOSITIONS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
		<u>Dépenses</u>	2 060 000,00
232-1	Travaux de construction	2 060 000,00	
		<u>Recettes</u>	2 060 000,00
1054-4	Subv. LBU	454 000,00	
165-1	Emprunt CCCR	1 606 000,00	

M. HOARAU lit l'avis des Commissions :

" Le Budget primitif du Bureau de l'Habitat Social qui vous est présenté, s'équilibre en recettes et en dépenses à 35 145 036,88 F dont 30 617 134,69 F concerne la section d'investissement et 4 527 901,19 F a trait à la section de fonctionnement.

Il décroît globalement de 15,17 % par rapport à l'année précédente (41 430 840,70 F). Mais cette diminution est à interpréter avec prudence dès lors qu'on examine les deux sections de façon distincte.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle passe de 2 130 642,27 F en 1982 à 4 527 901,19 F, et se traduit ainsi par une augmentation de 112,5 %.

1 - Dépenses

Trois postes méritent d'être analysés.

"Charges locatives" (546 920,00) représente la location des terrains (à la S.I.D.R.) sur lesquels sont implantées les opérations "les Caramboles", "les Longanis", "les Badamiers" (Chaudron), "les Letchis" et "les Ananas" (Moufia).

"Frais d'actes notariés" (1 872 000,00) : la prévision porte sur 458 logements de dix opérations en secteur groupé. Il est nécessaire de remarquer que le prix moyen d'un acte authentique Commune-attributaire est de 4 087 Francs environ.

"Intérêts de la dette" (1 482 498,02) : c'est le remboursement des intérêts de trois emprunts d'un montant total de 14 000 000 contractés auprès de la C.D.C. et du Crédit Agricole par la réalisation de diverses opérations d'habitat très social.

2 - Recettes

Deux postes sont essentiels.

"Location des immobilisations" : c'est le volume global des loyers escomptés aussi bien pour les LTS groupés que diffus.

.../...

"Subvention Mairie" : elle sert principalement à payer les frais d'actes notariés que la Commune est appelée à avancer pour les attributaires et à récupérer sur 18 ans (durée des rapports contractuels).

Elle permet également de "sortir" des prix de loyer relativement faibles voire de compenser d'éventuels impayés.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle passe de 39 300 198,43 en 1982 à 30 677 134,89, et subit donc un abattement de 22 %. Cet abattement provient du fait que pour 1982, la Commune avait demandé le financement de 314 logements, et qu'elle n'a obtenu en fait qu'une dotation de 126.

La Commune se propose de construire au cours de l'année 1983, deux cent quatre vingt deux logements très sociaux (238 en secteur groupé, 44 en secteur diffus).

Les dépenses et les recettes prévues dans cette section correspondent, pour chacune des opérations envisagées, à des montages financiers traditionnels qui n'appellent aucune remarque particulière.

En résumé, l'importance de ce budget est relative dans la mesure où les projections en matière d'investissement sont subordonnés à l'obtention de crédits de la ligne budgétaire unique dont la répartition est faite au début de chaque année par Monsieur le Préfet de la Réunion."

LE MAIRE - Il s'agit là des programmations qui ne sont pas encore financées et qui sont fonction des attributions de la Ligne Budgétaire Unique.

Le Préfet avait fait remarquer une fois qu'aucun programme ne lui ayant été soumis, il ne pouvait à juste titre étudier son financement. A présent, toutes les communes établissent des programmes pour pouvoir obtenir les financements correspondants.

*

MIS AUX VOIX, LE BUDGET PRIMITIF 1983 DE L'HABITAT SOCIAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Reçu à la Préfecture
de La Réunion

Le 13. Décembre 1982